

L'Instance Régionale Evêques Prêtres de la Province de Besançon

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 août 2013



Voici [un compte-rendu](#) de l'Instance Régionale Evêques Prêtres (IREP) de la Province de Besançon, qui s'est tenue au début du mois de juin. Intéressant, tant on semble s'obstiner à vouloir encore "se positionner" sur toutes les questions autrement qu'en défendant la Foi catholique...

Province de Besançon où le métropolitain, Monseigneur **Lacrampe** a présenté sa démission, on attend encore celle de Monseigneur **Raffin** à Metz et il paraît que Monseigneur **Schockert** (Belfort-Montbéliard) viendrait de présenter la sienne. Information à prendre au conditionnel, puisque dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de vérifier si cela est vrai.

Extrait de ce compte-rendu :

"Ces derniers mois, bien des événements ont marqué notre société, notre Eglise de France, nos Eglises particulières.

- La crise économique et sociale a donné lieu à plusieurs documents de réflexion au niveau national, provincial ou diocésain
- « Diaconia – Servons la fraternité ». Nos diocèses ont préparé et participé. Le message final rappelle que

le service des pauvres, des plus fragiles, est une composante de la foi et de toute communauté chrétienne. A Lourdes, nous avons vécu une vraie qualité de fraternité avec les personnes en situation de fragilité. Quel intérêt ont accordé les autres diocésains et quel a été l'impact ? On peut émettre le regret d'une couverture médiatique légère. Comment continuer ?

- Enfin, les rassemblements pour le retrait de la loi qui autorise le mariage homosexuel ; un document du conseil « famille et société » de la conférence des évêques est paru récemment. C'est aussi le thème de travail de la présente session IREP :

Thème : comment se positionner comme pasteurs dans le débat éthique et notamment face aux pratiques multiformes du couple et de la famille"

"Plusieurs remarques :

- nous avons eu raison de nous exprimer dans les médias, et devant toute la société, de défendre la cause du mariage, mais il faut aussi être attentif aux autres opinions, car nous constatons que l'opinion même chrétienne n'est pas homogène.
- il nous faut susciter des groupes de paroles et penser l'après, dans différents domaines : droit canonique, catéchèse, réflexion éthique, pastorale (respect et accueil des personnes homosexuelles)..."

Vient ensuite le thème : L'Eglise et les médias:

"Le responsable de communication du service d'information du diocèse de Saint Dié nous a présenté une analyse de ce qui, dans les circonstances que nous venons de vivre, s'est passé dans les médias, ou de ce qui ne s'est pas passé ... Il est clairement établi que 65% des français estiment qu'un couple homosexuel devrait avoir le droit de se marier (et 46% d'adopter des enfants). Un fait marquant également : ce sont les plus de 65 ans qui approuvent les « manifs pour tous » et les jeunes (18-34 ans) qui les désapprouvent.

Finalement, on n'a pas évité les caricatures de l'Eglise, ni les blessures, « la violence du désamour » ressentie par beaucoup.

Et il reste toujours la question de place de l'Eglise dans société. Il est évident que nous n'accepterons jamais d'être privatisés, refoulés dans les sacristies.

Questions pour maintenant

-L'Eglise est-elle sortie renforcée ou affaiblie de ce débat sur la loi du « mariage pour tous » ? Elle s'est manifestée. L'Eglise passe pour dire toujours NON, à tout. En fait il s'agit de faire entendre à quoi elle dit OUI et que ce oui aille dans le sens d'une construction d'un bien commun. Elle veut encourager, convaincre que l'humain est possible. Il faut chercher une meilleure connaissance de ces situations nouvelles ; entrer en conversation, communiquer sur nos questions après avoir longuement communiqué sur nos certitudes ; lier générosité et lucidité, afin que l'Église révèle quelque chose de la bonté de Dieu ; développer des lieux de parole dans nos communautés ; relever le défi d'expérimenter en Eglise que la diversité n'est pas incompatible avec la communion.

Plusieurs ont relevé l'exemplarité du dialogue à l'occasion de la révision de la loi de bioéthique : il faut faire revivre cette procédure et cet esprit de dialogue."